

Aménités rurales : un atout pour votre territoire (vidéo)



Les territoires ruraux jouent un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles. Pollinisation, qualité de l'eau, stockage du carbone : ces fonctions assurées par les écosystèmes sont indispensables à l'équilibre de nos sociétés.

Pour reconnaître l'engagement des communes dans la préservation des aires protégées, l'État a mis en place la **dotation aménités rurales**. Ce dispositif soutient les collectivités dont une partie du territoire est classée en aire protégée ou située à proximité d'une aire marine protégée.

Un soutien financier significatif et accessible

En 2025, la dotation aménités rurales représentait **110 millions d'euros**. Elle est attribuée automatiquement aux communes éligibles, sans démarche à effectuer.

Son montant est calculé selon :

- la population (pour un tiers),
- la surface du territoire classée en aires protégées (pour deux tiers).

Des bonifications sont également prévues pour les zones de protection forte et les sites Natura 2000, renforçant ainsi la reconnaissance des territoires les plus engagés.

Des usages multiples au service des territoires

Libre d'emploi, cette dotation permet aux communes de financer une grande diversité d'actions, en fonction de leurs priorités locales :

- Améliorer la connaissance du patrimoine naturel (Atlas de la biodiversité communale),
- Restaurer des milieux (zones humides, haies, pâturage),
- Développer des actions de sensibilisation (sentiers de découverte, programmes pédagogiques),
- Accompagner la transition écologique (désimperméabilisation, rénovation de bâtiments publics).

Au-delà de la préservation de la biodiversité, ces projets contribuent à renforcer l'attractivité des territoires et la qualité de vie des habitants.

Les Parcs naturels régionaux, des partenaires clés

Les équipes des Parcs naturels régionaux accompagnent les communes dans la mise en œuvre de ces actions, en s'appuyant sur leur expertise en matière de biodiversité et de développement territorial.

Contact

